

Fonds social européen

2022-2027

"LA LETTRE"

THÈME #5
ENTREPRISES

EDITO



Les transformations multiples sur le plan démographique, économique ou numérique, amènent les acteurs économiques à se repositionner. Les enjeux de renforcement des compétences des actifs et d'adaptation aux mutations économiques sont plus que jamais cruciaux.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons cherché à soutenir et accompagner les entreprises, en particulier les TPE/PME pour répondre aux besoins de recrutement en lançant un appel à projets « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi dans les TPE, les PME en Bretagne ». Les projets déposés montrent le dynamisme de notre territoire.

Le FSE+ représente une opportunité pour amplifier ces démarches structurantes.

La recherche d'adaptation à un monde du travail en constante évolution ne doit pas nous faire oublier qu'un marché du travail créateur d'emploi doit aussi être accessible à tous et doit permettre un épanouissement de chacun. Aussi est-il nécessaire de réfléchir à la manière d'assurer un environnement de travail sain et respectueux de tous. Ce sujet prend une résonance particulière dans ce contexte d'après-crise sanitaire qui nous amène à nous réinterroger sur notre relation au travail.

Je connais l'esprit d'initiative des acteurs de notre territoire ; les thématiques que je souhaite intégrer dans le futur appel à projets ne manqueront pas d'éveiller votre intérêt.

Véronique Descacq

Directrice Régionale de la DREETS Bretagne

Bilan FSE 2014-2020

Le Programme FSE 2014-2020 a permis de mobiliser **28,5 M€** sur l'axe 2 "Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels", dont 83% en faveur de la formation des salariés qui bénéficient le moins de la formation, notamment les bas niveaux de qualification, les femmes, les travailleurs handicapés et les seniors ; 13% sur l'accompagnement des mutations territoriales et la GPEC et 4% sur la mobilisation des entreprises pour développer l'égalité salariale et professionnelle.

Chiffres clés



**28,5 M€
de FSE**



**87 opérations
conventionnées**

Zoom sur...

Plateforme d'Appui aux entreprises

DEFIS Emploi Pays de Brest a lancé, en partenariat avec de nombreux acteurs, une démarche de Gestion Prévisionnelle Territorialisée des Emplois et Compétences à destination des TPE du territoire en vue de sécuriser et de développer les emplois.

Deux dispositifs ont été mis à disposition des entreprises :

- 1. RH TPE** propose un accompagnement gratuit de proximité des dirigeants en matière de gestion des ressources humaines
- 2. Digital TPE** consiste à soutenir les TPE dans la transition numérique afin de favoriser la montée en compétences dans ce domaine.

DEFIS Emploi a remporté le trophée d'Or des Initiatives du FSE en 2017
([Rétrospective Trophées 2017 : Digital TPE | FSE](#)).

Depuis 2021, DEFIS Emploi porte le dispositif TRANSITIONS COLLECTIVES (TRANSCO) impulsé par l'Etat dans le cadre du Plan France Relance.



Stratégie 2022-2027

Désormais, la formation des salariés et les dispositifs locaux d'accompagnement relèveront du volet national FSE+.

Ainsi, au plan régional, le FSE+ se concentrera autour de 3 priorités :

- Les mutations économiques et les transitions professionnelles,
- La santé et la qualité de vie au travail,
- Le vieillissement actif.

Les mutations économiques et les transitions professionnelles

Le renforcement des compétences de la population active et l'adaptation aux mutations économiques restent des enjeux majeurs de l'amélioration de la situation de l'emploi en Bretagne.

Face au constat que l'inadéquation ou le manque de compétences constitue l'un des principaux freins à l'emploi, le FSE+ a vocation à soutenir les acteurs (entreprises, partenaires sociaux, collectivités, etc.) qui portent des projets cherchant à mieux anticiper et à accompagner les mutations économiques du territoire.

La santé et la qualité de vie au travail

Le FSE+ comme levier de la Stratégie européenne pour la santé et la sécurité au travail (2021-2027). Pour en savoir plus :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_3170

Le FSE+ permet d'accompagner les démarches innovantes visant l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs, dans le contexte de l'après-monde pandémique, marqué par des transitions vertes et numériques, des défis économiques et démographiques qui amènent à réinterroger les modes de travail traditionnels.

Le vieillissement actif

La stratégie régionale souhaite voir émerger des actions spécifiques en direction des seniors pour accroître leur participation et améliorer leur situation dans l'emploi. Les acteurs de l'emploi et de l'inclusion sont incités à concevoir et à mettre en œuvre des projets concertés, en faveur de ce public qui peut se trouver en situation de fragilité et exposé au risque d'exclusion professionnelle, en raison de son âge.

Un appel à projet régional pour répondre aux défis actuels

L'appel à projets sera prochainement publié. Il ouvrira des opportunités de financement sur les thématiques suivantes :

Anticipation et accompagnement des mutations économiques

- Appui aux transitions professionnelles
 - Ingénierie de formation et de construction de parcours, facilitation de l'accès à la formation ou à la transition professionnelle
 - Actions d'accompagnement de la gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP ou GPEC)
 - Accompagnement des entreprises sur les aspects RH (dont RSE)
 - Actions d'ingénierie visant au développement de l'attractivité des métiers d'avenir et en tension dans les territoires
-

Promotion d'un environnement de travail sain et inclusif

- Appui à la mise en œuvre de nouvelles modalités organisationnelles permettant une amélioration de la qualité de vie au travail ;
 - Accompagnement des employeurs et partenaires sociaux à l'identification des effets négatifs sur la qualité de vie ou la santé au travail des salariés lors des transformations technologiques et organisationnelles des entreprises (surcharge de travail temporaire, introduction de nouvelles technologies, réorganisation d'activités, modification des missions...) et expérimentation d'outils et méthodes pour les diminuer.
 - Accompagnement des employeurs et des représentants du personnel et partenaires sociaux en matière de lutte contre les discriminations
 - Actions visant à promouvoir la santé au travail :
 - > Protection de la santé physique et mentale au travail ;
 - > Prévention des maladies professionnelles
-

Actions visant à favoriser le vieillissement actif

- Sensibilisation et accompagnement des entreprises sur la question de l'emploi des seniors ;
- Prévention des risques professionnels touchant les métiers difficiles et les carrières longues par une adaptation du poste de travail et la promotion du compte personnel de prévention ;
- Maintien dans l'emploi des seniors et valorisation de leurs compétences (tutorat, parrainage, etc.)

Prochaines étapes...

Afin d'accompagner le lancement opérationnel du Programme National FSE + (2022-2027) en Bretagne, les Conseils Départementaux, les Métropoles de Rennes et de Brest, et l'Etat vous convient à des :

Réunions départementales d'information

Elles se dérouleront selon le calendrier suivant :

Côtes d'Armor

Jeudi 16 juin

14h-17h

Conseil départemental,
9 , place du Général de Gaulle,
Saint-Brieuc

Finistère

Jeudi 9 juin

14h - 17h

Salle Arvest,
17 rue de l'Eglise,
Pleyben

Ille-et-Vilaine

Mardi 7 juin

14h - 17h

Archives Départementales,
1, rue Jacques Léonard,
Rennes

Morbihan

Jeudi 23 juin

9h30 -12h30

Syndicat de l'eau,
27 rue de Luscanen,
Vannes

Vous avez un projet ?

Afin de faciliter vos démarches et la concrétisation de vos projets, le service FSE de la DREETS Bretagne vous propose dès à présent des rendez-vous d'appui/conseil.

Côtes d'Armor :

Mme Bénédicte DAOUDAL | 02 99 12 21 86 | benedicte.daoudal@dreets.gouv.fr

Finistère :

M. Clément EVANNO | 02 99 12 22 49 | clement.evanno@dreets.gouv.fr

Ille-et-Vilaine :

Mme Isabelle de ROTALIER | 02 99 12 22 57 | isabelle.de-rotalier-quillou@dreets.gouv.fr

Morbihan :

Mme Zénaïde PERON | 02 99 12 21 54 | zenaide.peron@dreets.gouv.fr

Projets régionaux :

Mme Emilie BAH | 02 99 12 22 06 | emilie.bah@dreets.gouv.fr